Procédure d'adhésion au RCM Handball saison 2025-2026

L'adhésion se déroule en trois étapes successives :

- 1) Inscription au club du RCM Handball
- 2) Prise de licence auprès de la FF Handball
- 3) Validation de la licence par le club et qualification par la FF Handball

Étape 1 : Inscription auprès du club

- Comment ? Par mail et / ou en venant aux séances d'inscriptions (jours voir plus bas).
- Quoi ? Compléter les trois documents d'inscription suivants <u>et régler la cotisation annuelle avant le premier entrainement</u> (exceptés pour les nouveaux qui font un cours d'essai en septembre).

- Les trois documents d'inscription

- ✓ La fiche de renseignement : Les documents RACING CLUB MONTLUEL HANDBALL
- ✓ La charte du joueur : : Les documents RACING CLUB MONTLUEL HANDBALL
- ✓ <u>Le bon de commande</u> du pack vêtement inclut dans la cotisation (excepté pour la catégorie loisir) :
 - → un tee-shirt pour les baby, M7, M9 , document : Les documents RACING CLUB MONTLUEL HANDBALL
 - → le pack complet : tee-shirt d'entrainement, short et chaussettes pour les compétiteurs de M11 à Séniors, document : Les documents RACING CLUB MONTLUEL HANDBALL

Ces trois documents <u>en format pdf modifiable</u> sont à remplir en ligne et à renvoyer par mail à l'adresse suivante : <u>montluel.handball@gmail.com</u> . Si vous préférez, ils peuvent être imprimés par vos soins et apportés lors les séances d'inscription (voir les jours plus bas).

- Le règlement

Le montant varie selon la catégorie. La totalité de la cotisation doit être réglée au moment de l'inscription. Le règlement se fait en venant aux séances d'inscription (attention, les chèques donnés aux entraineurs pendant les 1er entrainements ne sont pas acceptés). Ou par Internet si vous choisissez le règlement par virement, le cas échéant indiquez-le dans votre mail lorsque vous envoyez les documents d'inscription.

Catégories	Né(e) en	Tarif licences
Baby hand	2022 et 2021	175 €
Moins de 7 ans	2020 et 2019	175 €
Moins de 9 ans	2018 et 2017	175€
Moins de 11 ans	2016 et 2015	190 €
Moins de 13 ans	2014 et 2013	210 €
Moins de 15 ans	2012 et 2011	210 €
Moins de 18 ans	2010, 2009 et 2008	210 €
Seniors	2007 et avant	240 €
Loisirs	2007 et avant	160 €

Moyens de règlement possible :

- > CB en une fois
- par chèque (jusqu'à quatre).

- > par espèce en une fois
- par virement sur Internet en une fois. Le RIB du club sera envoyé sur les groupes whatsapp par les entraineurs pour ceux qui sont étaient adhérents la saison dernière). Pour les nouveaux adhérents, il est à demander par mail à montluel.handball@gmail.com

- Pour les cartes et pass de réduction

Pour les jeunes qui bénéficieraient pour la rentrée 2025 2026 d'un Pass région (30€), d'un Pass sport (70€) ou d'une carte jeune 01 (25€), <u>il est demandé de régler la totalité de la cotisation à l'inscription au cours du mois de juillet, fin août ou lors du forum des asociations.</u>

Néanmoins, pour ceux qui règleront par chèque, un chèque dit de « caution » du montant de la valeur de la dite réduction pourra être effectué. Ce dernier ne sera pas encaissé et sera déchiré sauf si le code de carte ou du pass de réduction s'avère erroné.

Pour ceux qui règleront par CB, espèces ou virement, un document intitulé « Demande de remboursement partiel adhésion RCM HB 2025 202 » disponible sur le site Internet vous permettra de demander à être remboursé par le club : Les documents - RACING CLUB MONTLUEL HANDBALL

Nous procéderons ensuite au remboursement du montant de la réduction accordée dès acceptation des justificatifs par les différents émetteurs Pass région, Pass sport et Carte Jeune.

- Quand ? Les séances d'inscriptions se dérouleront :
 - ➤ <u>Jeudi 10 et vendredi 11 juillet</u> (prioritairement aux renouvellements et catégories à partir de U13, mais aucune inscription autre ne sera refusée) de 17h30 à 19h.
 - > lundi 25, mardi 26, mercredi 27 août entre 17h45 et 19h.
 - Au forum des associations, le dimanche 7 septembre (au niveau du boulodrome près du gymnase de Montluel)
 - > Ou bien tout dématérialisé via la messagerie du club montluel.handball@gmail.com
- Où ? Au local du RCM, 124 avenue d'Ostfildern, à Montluel (parking en face du collège).

Étape 2 : Création de la licence pour la FFHB (ou renouvellement)

- Comment ? Une fois vos documents d'inscription et de préférence votre règlement reçus, le club vous enverra un mail de la **FFHandball**_(fédération française de handball) vous permettant de créer ou de renouveler votre licence **par Internet** sur le logiciel national des licences .
- Quoi ? En plus de renseignements sur le joueur, il y a plusieurs documents à fournir en version à électronique :
 - ✓ photocopie en couleur du recto de la carte d'identité (ou le livret de famille pour les enfants qui n'ont pas de CI)
 - ✓ photo d'identité (pas de casquette ou de chapeau)

Pour les joueurs majeurs (loisirs inclus) et pour les mineurs pour ayant répondu un « non » au questionnaire de santé (questionnaire à remplir en ligne), il faut fournir en plus :

✓ <u>un certificat médical</u> portant le nom, prénom, date de naissance, et il doit autoriser la pratique de handball en compétition et en loisir. Le modèle FFHB est fortement conseillé d'utiliser. Vous le trouverez sur le site Internet du club dans « Infos pratiques » puis « documents ».

Pour plus de détails sur le certificat médical, voici les extraits de la FF HB sur ce point :

Majeurs

Conformément au code du sport, <u>pour toute création de licence</u> 2025-26, <u>la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an</u> est nécessaire <u>pour les adultes.</u>

Pour le renouvellement de la licence 2025-2026, et si votre précédent certificat médical a été établi postérieurement au 1er juin 2023, un nouveau certificat médical n'est pas obligatoire (sous réserve d'avoir apporté une réponse négative à chacune des rubriques du questionnaire santé 2025-26).

- Mineurs :

Pour les mineurs, toute création de licence 2025-2026 est subordonnée à la fourniture d'une attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale. La présentation d'un certificat médical n'est pas exigée (sauf si au moins une réponse négative a été apportée à une des rubriques du questionnaire de santé 2025-26).

Pour les joueurs et encadrants qui ont 16 ans et plus uniquement, il faut remplir en ligne :

√ l'attestation d'honorabilité

Elle est à remplir et signer électroniquement. Voici ci-dessous les explications de la FFHB à propos de ce document :

« Si vous êtes amené à exercer des fonctions d'encadrements (dirigeant, directeur EAPS, éducateur sportif, animateur, personnels médicaux et paramédicaux, juges-arbitres, juges délégués, officiels de table de marque, officiel d'équipe, membre de commissions nationales et territoriales, candidat à une formation diplômante/certifiante fédérale) ou des fonctions en contact avec des mineurs, vous devez disposer de la mention « Encadrant » et donc compléter l'attestation d'honorabilité présente dans le formulaire de licence. La mention « Encadrant » pourra être sollicitée en cours de saison postérieurement à la prise de licence. »

<u>Attention</u>: le club demande à tous ses licenciés sans exception de plus de 16 ans à remplir et signer ce document d'Attestation d'honorabilité.

Étape 3: Validation de votre inscription et qualification de la licence

Une fois tout finalisé (inscription, paiement, prise de licence) le club valide votre licence qui sera qualifiée par la FFHandBall quelques jours plus tard. Vous recevrez votre licence dite « qualifiée » par mail. Vous serez donc en règle pour suivre les entrainements et pour jouer en compétition le cas échéant.